



### FORMATION ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDE ET SOIN À DOMICILE (APS ASD)

RÉF. APSASD/S/FI/2020/V1



**Lieu**

Sur demande



**Tarif**

Sur devis



**Durée**

21 h (2j + 1j + 4 h de  
travail Intersession)



**Prérequis**

Aucun



**Effectif**

4 à 10 participants



**Public**

Ensemble des  
professionnels  
intervenant à domicile



**Référent  
pédagogique**

Marie Bera / Directrice  
Formatrice en  
Prévention des  
Risques Professionnels,  
habilitée par l'INRS  
06 88 81 29 05  
marie.bera@prev-it.com

#### Objectifs

- Contribuer à la suppression et à la réduction des risques professionnels de la structure.
- Savoir analyser les situations de travail auxquelles l'acteur de la prévention est confronté.
- Proposer des améliorations sur les plans organisationnels de l'activité, techniques et humains.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Être en mesure d'adopter un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

#### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Diaporamas, travaux en sous-groupe, jeux de rôles, exercices d'application.
- Matériel pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée dans les formations APS ASD.
- Matériel pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail.
- Organisme de formation habilité APS ASD niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur APS ASD certifié par l'INRS.

#### Évaluation et validation

- Travail d'intersession.
- Réussite aux deux épreuves certificatives :
  - *Partie prévention :*
    - . Observation et analyse d'une situation dangereuse à partir d'un scénario.
  - *Partie Secours :*
    - . Intervention sur une situation d'accident simulée.
    - . Questionnement simple portant sur les compétences du SST en matière de prévention.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat D'APS ASD valable 24 mois.



**Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.**

#### La prévention

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure :
  - *Se situer comme un acteur de la prévention pour soi, pour la structure,*
  - *Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.*
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure :
  - *Observer et analyser une situation de travail,*
  - *Proposer des améliorations de la situation de travail,*
  - *Remonter l'information aux personnes concernées.*
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :
  - *Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée.*

#### Le secours

- Intervenir face à une situation d'accident du travail :
  - *Situer le cadre juridique de son intervention,*
  - *Réaliser une protection adaptée,*
  - *Examiner la(les) victime(s),*
  - *Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure,*
  - *Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.*

**Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.**



Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur [prev-it.com](http://prev-it.com)